



LA FLAVESCENCE DOREE, UNE MALADIE A GERER COLLECTIVEMENT

Public : Chefs de culture, exploitants, techniciens, conseillers, syndicats viticoles / ODG

Durée : 1 jour
(9h-17h30)

Date : 10/02/2011

Lieu : ENITA de
Bordeaux

Tarif : 300 €

Fin des inscriptions
3 semaines avant la
date du stage

Objectif :

Améliorer les connaissances des viticulteurs sur la Flavescence Dorée et sur les démarches collectives permettant des réductions de traitements (GDON).

Contenu :

Ces dernières années, la Flavescence Dorée est en recrudescence en Aquitaine, avec une augmentation des surfaces en lutte obligatoire.

Face à cette situation, cette formation apporte les connaissances indispensables pour bien comprendre cette maladie (biologie, vecteur, dynamique spatiale et temporelle des contaminations). Les moyens de gestion et les systèmes de lutte obligatoire sont ensuite abordés et expliqués, avant de décrire les aménagements possibles de la lutte admis par le SRAL (réduction du nombre de traitements). Ces derniers nécessitent la mise en place d'actions collectives (mise en place de piégeage, création de GDON), dont le fonctionnement administratif, économique et technique sera expliqué.

Programme de la formation :

JEUDI 10 FEVRIER 2011	
9h-12h	<ul style="list-style-type: none">▪ La Flavescence Dorée : biologie, symptômes▪ La cicadelle vectrice : biologie, acquisition et transmission du phytoplasme▪ Les moyens de lutte <p style="text-align: right;"><i>E. Fulchin</i></p>
DEJEUNER	
13h30-17h30	<ul style="list-style-type: none">▪ La lutte obligatoire imposée par le SRAL (situation classique, sans GDON)▪ Les aménagements de lutte admis par le SRAL, leurs conditions d'application (piégeage, création de GDON), leurs fonctionnements <p style="text-align: right;"><i>E. Fulchin et M. van Helden</i></p>

Intervenants : Emma Fulchin (ARD-VD) et Maarten van Helden (ENITA/ARD-VD)

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE NOS FORMATIONS

■ **Organisation conjointe des formations par l'ENITA et l'ARD-VD :**

L'ARD-VD se charge de l'élaboration du contenu de la formation et de l'organisation des interventions, dont elle dispense tout ou partie.

La convention de stage sera établie entre l'entreprise et le Service de Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux (organisme de formation agréé). Une attestation sera délivrée par l'ENITAB à l'issue de la formation.

■ **Prise en charge par les fonds de formation (FAFSEA et VIVEA) :**

Le prix des stages indiqué ci-dessus correspond aux frais pédagogiques uniquement, sans prise en charge par un fonds de formation.

Pour les salariés d'exploitations, les formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par le FAFSEA. Pour plus d'informations, contacter le FAFSEA.

Pour les exploitants et tout contributeur VIVEA, seules les formations ayant fait l'objet d'une demande de fonds et ayant été validées par le Comité bénéficient d'une prise en charge de 50 à 100% par le VIVEA. Cette formation n'a pas fait l'objet d'une demande de fonds VIVEA.

■ **Contacts et inscription :**

Pour tout **renseignement administratif ou inscription**, merci de contacter le Service de Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux aux coordonnées suivantes :

✉ Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux - 1 cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 GRADIGNAN Cedex

☎ 05.57.35.07.28 - 📠 05.57.35.07.29 - 📧 formco@enitab.fr

Pour tout **renseignement sur le contenu de la formation**, merci de nous contacter aux coordonnées suivantes :

✉ ARD-VD - 1 cours du Général de Gaulle - 33170 GRADIGNAN

☎ 05.57.35.07.65 - 📠 05.57.35.07.59 - 📧 ard-vd@enitab.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION (à retourner à la Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux)

Formation « La Flavescence Dorée, une maladie à gérer collectivement » - Date : le 10/02/2011

Nom Prénom

Entreprise

Adresse

CP Ville

E-mail Téléphone..... Fax

Formation à régler lors de votre inscription à l'ordre de Agent Comptable de l'ENITA de Bordeaux.

Fait à, le

Signature :